

Mise en œuvre du protocole sanitaire Collège Villey-Desmeserets de Caen

Comme indiqué dans la circulaire ministérielle du 4 mai 2020, la priorité reste la santé et la sécurité des élèves et des personnels. L'application des mesures sanitaires est donc la priorité des pratiques professionnelles.

Les personnels de l'Etat ont reçu une dotation de 4 masques du Ministère et ceux du Conseil Départemental, un kit individuel de protection. Pour les élèves : 2 masques « grand public » lavables 50 fois, fournis par le Conseil Départemental, seront remis aux collégiens lors de leur première heure de cours le lundi 18 mai ainsi qu'une dotation du Ministère de l'Education Nationale. Il appartiendra ensuite aux familles de fournir des masques à leurs enfants lorsque les masques seront accessibles aisément à l'ensemble de la population.

En effet, l'obligation est faite pour les élèves et les personnels de porter les masques lors des déplacements et/ou quand la distance de sécurité d'1 mètre n'est pas respectée. Le port du masque est obligatoire par les personnels en présence des élèves et recommandé dans les autres situations.

Principes généraux de l'accueil

L'ensemble des élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème} sera accueilli par groupe de 15 élèves les 18-19 et 20 mai. Vous pourrez consulter Pronote pour connaître l'emploi du temps de votre enfant à partir du mercredi 13 mai. Pour les semaines suivantes, une alternance hebdomadaire (Semaine A groupe 1 ; Semaine B groupe 2) sera pratiquée. **Si l'effectif total des élèves présents de la classe ne dépasse pas 15 élèves alors les cours auront lieu toutes les semaines.** Un emploi du temps spécifique sera confectionné pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème} pour la semaine du 2 juin si les élèves devaient rentrer à cette date. Ensuite, l'alternance sera similaire à partir du lundi 8 juin, si les élèves de quatrième et troisième devaient physiquement réintégrer le collège. Un élève qui réintègre physiquement le collège devra être assidu.

Horaires des cours et de la pause méridienne

En raison des transports scolaires dont nous dépendons, les horaires restent similaires à d'habitude :

Matin : 8h15 à 9h10 ; 9h10 à 10h05 ; 10h20 à 11h15 et 11h15 à 12h10

L'après-midi : 13h45 à 14h40 ; 14h40 à 15h35 ; 15h50 à 16h45

Cependant, les emplois du temps débutent en M1 (8h15 à 9h10) ou M2 (9h10 à 10h05) et se terminent en S2 (14h40 à 15h35) ou S3 (15h50 à 16h45) selon les classes afin de répartir les arrivées et les sorties.

Les élèves bénéficieront d'un temps de récréation le matin et l'après-midi dans les conditions définies dans le paragraphe « Pendant les temps hors cours ». Selon les classes, la pause méridienne sera augmentée afin de fluidifier le passage au restaurant scolaire.

Équipement sanitaire

Les élèves auront l'obligation de porter un masque aussi bien à l'extérieur des bâtiments qu'à l'intérieur.

Tous les déplacements doivent se faire masqués y compris pendant les temps de pause.

Le collège fournira aux personnels et élèves des masques lavables nécessaires à leur activité scolaire. Des élèves ou des personnels pourront apporter leur propre matériel.

De la **lotion hydro alcoolique** sera à disposition dans chaque salle de classe, sous surveillance d'un adulte, et en plusieurs endroits du collège pour que les élèves puissent se désinfecter les mains. Un affichage des gestes barrière en différents endroits de l'établissement sera réalisé.

Transports scolaires

Les transports scolaires sont organisés aux **horaires et fréquences habituels**. Seul un siège sur deux sera occupé.

Le **port du masque sera obligatoire**.

Si, pour des problèmes de transport, un élève devait attendre avant sa sortie du collège, il pourra soit :

- Travailler en salle de permanence (toujours dans la limite de 15 élèves)
- Travailler dans le cadre du dispositif « Devoirs faits » à compter du 25 mai
- Attendre en extérieur dans la cour en respectant la distanciation.

Entrée des élèves dans le collège

Une surveillance par un personnel sera réalisée dès la descente du bus et à l'arrivée au collège. Aucun attroupement aux abords du collège ne sera toléré. L'entrée s'effectuera par le portail central vert, entrée habituelle des élèves.

Les élèves devront se désinfecter les mains avec de la lotion hydro alcoolique fournie par le collège.

La possession du carnet de liaison sera contrôlée à la première heure de cours, le carnet devra être déposé sur la table de travail de l'élève. L'accès au hall et aux casiers ne sera pas autorisé, les élèves pourront ensuite laisser leurs affaires dans les salles de classe.

Sens de circulation dans l'établissement

Bâtiment A : Les élèves des salles du rez de chaussée (A01-A02-A03) rentreront par le hall et utiliseront le couloir du rez de chaussée pour se rendre dans leur salle de classe. Ils emprunteront le même itinéraire pour sortir.

Bâtiment A : Les élèves se rendant à l'étage du bâtiment A rentreront par le hall et emprunteront l'escalier sur leur gauche. A l'étage, les élèves de la salle d'arts plastiques et ceux se rendant au CDI tourneront à droite et les élèves des salles A10 à A17 tourneront à gauche. Pour ressortir tous les élèves de l'étage iront jusqu'au bout du couloir (A17) et emprunteront l'escalier pour rejoindre le rez de chaussée et sortir par le hall.

Bâtiment A : les élèves se rendant en permanence rentreront et ressortiront par le hall, en empruntant la première porte à gauche.

Bâtiment B : Tous les élèves rentreront par la porte située sur la cour au niveau des salles de technologie. Ils emprunteront le couloir du rez de chaussée, puis monteront les escaliers pour rejoindre leur salle de classe (B16 à B10). Pour ressortir, les élèves se dirigeront vers la passerelle et emprunteront l'escalier à gauche au bout de celle-ci. Ils rejoindront ainsi le préau.

Section ULIS : Les élèves de ce dispositif rentreront par l'entrée gauche du préau et ressortiront par le même itinéraire.

Le sens de circulation est renforcé par une signalétique au mur.

Pendant les temps hors cours

Les élèves auront à disposition des espaces qui ne comprendront **pas plus de 15 élèves**.

Plusieurs lieux seront ouverts : le CDI, la salle de permanence et la cour habituelle séparée en 2 (1^{er} côté bâtiment A et 2^{ème} côté Bâtiment B). Le CDI sera fermé durant les récréations

Le hall sera interdit aux élèves.

Les gestes « barrière » et distance de séparation physique devront être respectés pendant ces temps.

Les jeux de ballon ou tout maniement d'objet par plusieurs élèves seront strictement interdits. Les assises et les bancs dans la cour seront condamnés.

Si la météo ne permettait absolument pas de rester dehors, le temps de pause serait alors effectué en classe.

Montée dans les salles de classe – descente en récréation, pause méridienne et fin de journée

Les portes du hall et des couloirs seront maintenues ouvertes lors des entrées et sorties des élèves et celles des salles de cours le resteront également quand l'activité pédagogique le permet.

Les enseignants viendront chercher les élèves dans l'espace dévolu à leur temps de récréation ou d'attente. La montée en classe s'effectuera sous le contrôle de l'enseignant, de même pour la descente dans la cour. La montée dans les étages s'effectuera par différents escaliers en fonction de l'attribution des salles des élèves. (cf paragraphe Sens de circulation dans l'établissement). Les enseignants veilleront à ce que le groupe soit à une distance suffisante du groupe précédent.

A l'entrée en classe, les élèves et personnels se nettoieront les mains à l'aide d'une lotion hydro alcoolique. A la sortie de la classe, les élèves seront accompagnés par les enseignants jusqu'au lieu de récréation ou d'attente.

En dernière heure de la matinée, les élèves changeront de masque avant de quitter la salle. Chaque élève devra donc avoir un sac dévolu aux masques souillés.

Pendant le cours

Chaque classe disposera d'une unique salle pour tous les cours, seuls des changements de salles, liées à l'enseignement de la langue vivante 2 seront opérés. Chaque élève aura une place attribuée dans la salle de classe qu'il devra conserver pour toutes les séquences d'enseignement. Un plan de classe sera réalisé par les professeurs qui accueillent les élèves à la première heure de cours le lundi 18 mai et les semaines suivantes selon l'accueil des différents groupes.

Nos salles de classe ont une surface comprise entre 40 et 50m², ce qui permet l'accueil en toute sécurité d'une demi-division.

Les élèves, alors que les règles de distanciations sociales seront respectées, pourront enlever leur masque durant le cours, à l'invitation du professeur. Les personnels devront obligatoirement garder leur masque en présence des élèves. A la fin du cours, le professeur fait remettre systématiquement le masque aux élèves.

Le matériel scolaire apporté par les élèves sera strictement individuel, il ne pourra pas y avoir de prêt. Il est donc nécessaire que les élèves viennent avec l'ensemble du matériel requis.

Les salles informatiques et autres salles spécialisées ne seront pas utilisées durant cette période.

Éducation physique et sportive

Les **cours d'EPS se dérouleront uniquement en extérieur**, selon des modalités adaptées aux préconisations sanitaires. Les élèves qui ont **cours d'EPS dans la journée viennent au collège en tenue de sport**. L'accès aux vestiaires n'est pas autorisé. Les élèves pourront amener une gourde ou bouteille d'eau, une serviette de plage (relaxation) et leur propre raquette de tennis de table s'ils en possèdent une.

Accès à la vie scolaire

L'accès à la vie scolaire se fera dorénavant uniquement par l'extérieur, au niveau de la fenêtre de la vie scolaire, pendant les temps collectifs (accueil du matin, récréations), à l'exception de la pause méridienne.

Accès aux toilettes

Pour **permettre le maintien des distanciations durant les temps de pause**, les élèves rentreront dans les toilettes sous la surveillance d'un adulte. Ceux-ci sont équipés de savon désinfectant, d'essuie-mains individuel et de poubelles murales.

Aucun élève ne sera autorisé à se rendre aux toilettes durant les intercourrs.

Restauration

La restauration sera assurée les lundi, mardi, jeudi et vendredi comme traditionnellement. Cependant, le service débutera dès 11h45 au lieu de 12h10, en fonction des emplois du temps.

Les repas seront pris au restaurant scolaire. Le pointage des élèves classe par classe sera réalisé manuellement par un assistant d'éducation, à l'entrée du restaurant scolaire.

Des marques de distanciation seront apposées au sol aux endroits nécessaires (attente pour la chaîne de service).

Les élèves recevront en début de chaîne un **plateau préparé par les agents de service avec leurs couverts**.

Les élèves prendront individuellement leur entrée, leur plat chaud, leur laitage et leur dessert. Un seul menu sans choix sera proposé.

La distribution du pain, du verre et des serviettes sera assurée par un agent.

Les élèves ne seront **pas plus de deux par table (rectangulaire ou ronde)**.

Un pichet d'eau sera préalablement posé sur chaque table. Un élève responsable de table sera désigné afin de servir l'eau pour son camarade et lui-même. Si le pichet est vide, l'élève lèvera la main afin que l'assistant d'éducation lui en apporte un nouveau.

En fin de repas, l'élève place sa chaise sur la table lorsqu'il la quitte pour identifier les tables qui ont été utilisées et qui ne sont pas encore désinfectées. **Nettoyage et désinfection seront réalisés par les agents d'entretien**.

Nettoyage et désinfection des différents lieux

Le collège Villey-Desmeserets s'engage à **respecter intégralement le protocole de nettoyage et de désinfection** des différents lieux occupés par quelque personne que ce soit. Le nettoyage et la désinfection du poste de travail des enseignants se feront au début de chaque cours par l'enseignant lui-même avec des lingettes désinfectantes mises à sa disposition.

Protocole d'alerte : suspicion COVID 19

Un protocole est défini en lien avec l'Autorité Régionale de Santé pour intervenir en cas de suspicion de symptômes de COVID 19 d'un élève ou d'un personnel :

- Isolement
- Identification des personnes contact
- Appel des parents pour qu'ils viennent prendre leur enfant au collège afin de le mener à une consultation chez un médecin généraliste ou par appel au 15 selon les situations
- Les familles seront accompagnées pour déterminer les mesures nécessaires à prendre au sein de la famille.
- Si le test est positif, les élèves et personnels qui auront été en contact seront testés, ainsi que les personnes « contacts » extérieures.

Pour les élèves qui ne réintégreront pas physiquement le collège

Pour les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, l'enseignement à distance prend fin, cependant les documents supports de cours et le travail à réaliser à la maison seront mis en ligne sur Pronotes et/ou l'ENT par les enseignants, sans accompagnement. Pour rappel, l'obligation d'instruction s'impose à tous en classe ou à la maison.

Pour les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}, les modalités restent inchangées (ENT et Pronotes). La distribution des cours sur papier pour les familles identifiées sans connexion Internet se fera tous les jeudis (sauf semaine du 18 au 20 mai), en respectant scrupuleusement les horaires de rendez-vous.

Les modalités décrites dans ce protocole pourront être adaptées. Les adaptations feront alors l'objet d'une communication auprès des responsables légaux.